

Tarifs

Les frais à la charge de la personne accueillie comprennent :

Un tarif hébergement
Un tarif dépendance (selon GIR)

Ces tarifs sont fixés chaque année par arrêté tarifaire du Conseil départemental de la Drôme.

Aides financières :

Les frais liés à la dépendance peuvent être couverts partiellement par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile attribuée par le Conseil départemental sur demande, dans le cadre d'un plan d'aide.

Certaines caisses de retraite ou mutuelles peuvent accorder des aides également.



Personnes à contacter

Infirmière coordinatrice :
Fadila ZERNOUH
Fadila.zernouh@hl-nyons.fr

Médecin gériatre coordonnateur :
Dr Martine BERGER-SABATIER

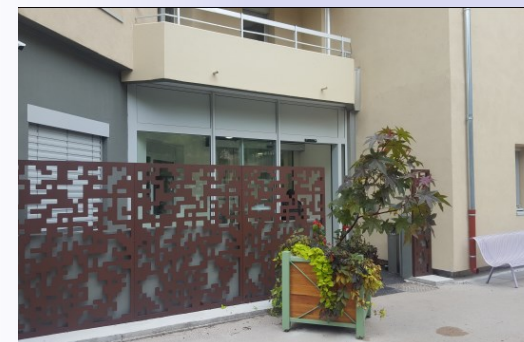
Transport :

Le transport (depuis le domicile vers l'accueil de jour puis retour à domicile) est organisé par le service de l'accueil de jour. Il est à la charge de l'établissement.

Les familles peuvent librement effectuer le transport de leur proche si elles le souhaitent.



Accueil de Jour Les Quatre Vents



Hôpital de Nyons –
L'Ensouleïado
11 avenue Jules Bernard
26110 Nyons

Tél. : 04 75 26 52 00

Les objectifs

⇒ **Un soutien à la personne accueillie pour prolonger le maintien à domicile grâce à :**

- Une prise en charge individualisée dans un espace convivial et sécurisé.
- Un maintien des liens sociaux pour rompre l'isolement.
- La mise en place d'activités diversifiées pour maintenir l'autonomie, les capacités cognitives et fonctionnelles.
- Des ateliers adaptés à chaque personne visant à préserver certaines capacités et à donner des repères dans le temps et le déroulement de la journée : activités cognitives, sociales, sensorielles et motrices.

⇒ **Un soutien pour les familles :**

- En leur permettant un temps de répit pour se reposer et retrouver du temps libre,
- En favorisant des rencontres avec d'autres familles,
- En proposant un accompagnement tout au long de la maladie.

Localisation

L'Accueil de Jour se situe au rez-de-chaussée de l'hôpital de Nyons.
L'accès se fait par le square des Récollets (possibilité de dépose-minute).

Admission

Personnes de plus de 60 ans, vivant à domicile, en perte d'autonomie, et souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Entretien de préadmission réalisé par l'infirmière coordinatrice, le médecin gériatre coordonnateur et la psychologue.

Dossiers traités lors d'une commission d'admission qui valide l'entrée à l'accueil de jour pour une durée de 6 mois, renouvelable.

La fréquence de l'accueil est définie dans le projet d'accompagnement individualisé.

Fonctionnement

Du lundi au vendredi de 10h à 16h30 (sauf samedi, dimanche et jours fériés).

Les moyens

Des locaux adaptés et de plain-pied.

Une équipe de professionnels qualifiés :

Aide médico-psychologique
Médecin gériatre coordonnateur
Infirmière coordinatrice
Ergothérapeute
Psychomotricienne
Psychologue
Animatrice sportive

